

FORMATION N°

24

Durée :

2 jours
de 9 h à 17 h

Coût de la formation :
2700€

Public concerné :
tous professionnels
des établissements
et services sociaux
et médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé préliminaire sur les « fondamentaux » et discussion
- Travail en deux sous-groupes : l'un sur l'individuel, l'autre sur la vie collective
- Restitution des travaux des sous-groupes et discussion
- Quelques points de repère à respecter

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.

PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET RÈGLES DE VIE COLLECTIVE

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les règles nécessaires à l'organisation d'une vie collective (ex. : le règlement de fonctionnement)
- Savoir inscrire les attentes individuelles dans un cadre collectif (ex. : le projet personnalisé)
- Mettre en lien cette double exigence avec les missions d'un établissement (un ESAT, un Foyer, un IME...)

CONTENU

- Présentation des fondamentaux :
 - les notions de besoins et des attentes
 - l'expression individuelle et collective
 - l'intimité et la confidentialité
 - le respect des opinions
 - les tensions entre demandes individuelles et missions
 - responsabilité de l'établissement
 - le principe de normalisation
 - le projet individuel et le règlement de fonctionnement...
- Concevoir un projet personnalisé depuis l'admission jusqu'à la prise en charge et l'accompagnement des usagers
- Réfléchir et aménager une organisation collective de qualité
- Articuler vie individuelle et vie collective